

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse
Adresse du laboratoire	Avenue Paul Giacobbi 20601 BASTIA
Date de début de validité de l'agrément	14/09/2023
Date de fin de validité de l'agrément	13/09/2028
Date de mise à jour de la portée	21/05/2025

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles

A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
B - Analyses microbiologiques	Agréé

C - Analyses chimiques

C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-

E - Analyses complémentaires

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-

Analyses des eaux de piscine et de baignade

F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
G - Analyses microbiologiques de base	Agréé

H - Analyses physico-chimiques de base	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
I - Analyses complémentaires	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
J-1 - Prélèvements	Agréé
J-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
K - Analyses microbiologiques	
L - Analyses chimiques	
L-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
N - Analyses complémentaires	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-

C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle

Azote Kjeldahl

Demande biochimique en oxygène (DBO₅) à 20 °C

Demande chimique en oxygène (DCO)

Fer dissous (Fe) sur échantillon filtré à 0,45 µm

Matières en suspension

Oxygène dissous

Phénols (indice phénol)

Phosphore total

Silice dissoute

Zinc

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Couleur

Autres paramètres complémentaires :

Orthophosphates

Résidu sec à 105 °C

Résidu sec à 180 °C

ST-DCO

Titre alcalimétrique

Béryllium

Cobalt

Étain

Lithium

Molybdène

Strontium

Vanadium

Composés organiques :

Éthylbenzène

m+p-xylène

o-xylène

Toluène

HAP :

Fluoranthène

I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Salmonelles

I-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Ammonium

Carbone organique total

Chlorures

Oxygène dissous

Phosphore total

Autres paramètres complémentaires :

Conductivité

Couleur

Cuivre
Dureté
Matières en suspension
Nitrates
Nitrites
Orthophosphates
pH
Titre alcalimétrique complet
Turbidité

Composés organiques :

1,2-dichloroéthane	m+p-xylène	Toluène	Tétrachloroéthylène
Éthylbenzène	o-xylène	Trichloroéthylène	

N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Staphylocoques pathogènes
Salmonelles

N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Béryllium
Cyanures totaux
Indice phénol
Lithium
Orthophosphates
Résidu sec à 180 °C
Résidu sec à 260 °C
Silice dissoute
Strontium
Titre alcalimétrique
Zinc

Autres paramètres complémentaires :

Cobalt
Couleur
Dureté
Étain
Matières en suspension
Molybdène
Phosphore total
Vanadium

Composés organiques :

Éthylbenzène	m+p-xylène	o-xylène	Toluène
--------------	------------	----------	---------

HAP :

Fluoranthène


Matthieu SCHULER

Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise